VENTES A L'ENCAN.

N. J. Clesi.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Héritiers de Tous Ages.

Propriété Excellemment Située, Consistant en Maisons Doubles à deux Etages,

Nos 1917-19 RUE EUTERPE

Une Bâtisse Commerciale à deux Etages

No 4803 RUE BARONNE

Encoignure de la Rue Bordeaux Occupée Comme une Epicerie

COTTAGE DOUBLE Nos 1809-11 RUE MARENGO.

COTTAGE DOUBLE RUE POLYMNIA, Nos 1728-30.

A l'Encan, MARDI, le 28 novembre à midi, à la Bourse d'Encan, No 311 rue Baronne.

Peter J. Killeen et als vs George Killeen—No 98 057 Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division B. Par N. J. CLESI, encanteur, bureau No 821 rue Gravier—En vertu et conformément à un ordre rendu le 15 septembre 1911, signé le 16 octobre 1911, par l'Hon Fred D King juge de la susdite Cour, Div. B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot, morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Dryades, Euterpe, Terpsichore, et Hercules, maintenant Sud Rempart. Ledit ilet est connu par le No Deux (2) sur un plan dressé par Joseph Pilié voyer, daté du 12 juillet 1840 et ledit lot, morceau ou portion de terre, est formé des parties ou portions des lots Nos 1, 2, 15, 16 dudit ilet et mesurant 44 pieds, 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Euterpe, sur une profondeur de 63 pieds 9 pouces et 3 lignes.

Etant la même propriété acquise par Peter Killeen par achat de Warren Stow, par acte passé pardevant E K. Skinner, notaire, le 2 janvier 1903, enregistré dans le livre des transferts 189, folio 68.

Les améliorations consistent d'une bâtisse double à 2 étages 6 chambres de chaque côté, connue par les Nos municipaux 1917-19 rue Euterpe.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne [autrefois Bacchus], Bordeaux, Dryades et Upperline, désigné comme lot No 7 sur un devis annexé pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, notaire, daté du 10 mai 1894, lequel dit lot forme le coin des rues Baronne (autrefois Bacchus) et Bordeaux, et mesurant 30 pieds de face à ladite rue Baronne par 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Bordeaux entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui était acquise par Peter Killeen, par achat de la succession de Louis Wyman et épouse le 10 mai 1894, l'acte pardevant John J. Ward notaire, en le livre des transferts 151, folio 402.

Les améliorations consistant d'un cottage double ayant 3 chambres de chaque côté, connue par les Nos municipaux 1728-30 rue Polymnia.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Bacchus (maintenant Baronne), Marengo et Constantinople, et désigné par le No 3 sur un plan dressé par Stuart & Hoffman, architectes, daté du 14 juillet 1887, un devis duquel est annexé à un acte en l'étude de Jules F. Meunier, notaire, le 9 septembre 1887, ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par Peter Killeen par achat de la succession [illegible] Voltz, acte passé pardevant [illegible] Adolph, notaire, le 25 novembre [illegible], enregistré dans le Livre des Transferts [illegible], folio 197.

Les améliorations comprennent un cottage double ayant 5 chambres de chaque côté, connues par les numéros municipaux 1809-11 rue Marengo.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Félicité, Polymnia, Carondelet et Baronne, désigné par le No 5 sur un plan dressé par G. F. Dunbar, voyer le 5me jour de juillet 1849, et mesurant d'après cela 27 pieds 4 pouces de face au Chemin Félicité, 27 pieds de face à la rue Polymnia, sur une profondeur de 96 pieds 3 pouces sur la ligne du lot No 4, sur le dit plan et 102 pieds 2 pouces sur la ligne du lot No 6.

Etant la même propriété acquise par Peter Killeen par achat de Adam Wynder, par acte pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 20 octobre 1891, enregistré dans le livre des transferts 140, folio 330.

Les améliorations consistent d'une bâtisse commerciale, magasin ayant 4 chambres et connue par le No municipal 4803 rue Baronne.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance du prix devant être payée en deux paiements égaux dus en un et deux ans, représentés par les billets à recevoir de l'acquéreur, garantis par une hypothèque et lien de vendeur, avec les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer les frais des certificats et assumer en plus de son enchère toutes les taxes de l'année courante. L'acte de vente devant être passé pardevant A M. Buchmann, notaire, aux frais de l'acquéreur. Toutes les dettes existant sur ladite propriété devant être payées des produits de la vente. 10 pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Mark M. Boatner, avocat pour le demandeur.

5 nov—5 12 19 26 28

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Succession de Ernest Théodore Fleurichamp, Marie Talou Fleurichamp, son Epouse, et de Caroline Camille Fleurichamp, Epouse de Harry L. Miller.

No 98,090—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 28 NOVEMBRE 1911, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 octobre 1911, et signé le 26 octobre 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné comme Nos 839 et 841 rue Mazant, comprenant un cottage double, 4 chambres, etc., de chaque côté, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 240 borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Mazant et France désigné par le No 1 de l'ilet 12, sur un plan du Faubourg Washington, déposé en l'étude de O De Armas, ancien notaire, annexé à un acte daté du 12 juin 1833, ledit lot formant le coin des rues Mazant et Bourgogne et mesurant 31 pieds, 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazant sur 120 pieds de profondeur et faisant face à la rue Bourgogne.

2. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 835 et 837 rue Mazant, comprenant un cottage double 5 chambres, etc., de chaque côté contigu et dans le même District et ilet que la propriété premièrement décrite et dessus désigné comme lot No 2 et la lettre H sur un devis annexé à un acte passé pardevant A J Lewis notaire, le 16 novembre 1880 et ledit lot (2 H) mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazant sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus mentionnée, désigné par le No 3 et la lettre G sur le devis ci-dessus mentionné, attaché à un acte pardevant A. J. Lewis, notaire, et ledit lot (3 G) mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazant sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance s'il y en a, payable en un an après date avec 8 pour cent d'intérêt par an. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1911, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent du prix d'achat, au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant W. W. Young, notaire aux frais des acquéreurs.

Daniel Wendling avocat pour les demandeurs.

28 oct—28 29—nov 5 12 19 26 28

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Le Cottage Double en Briques et le Bâtiment en briques adjacent 1124, 1126 et 1132 rue Quartier

Entre les rues Rempart et St Claude.

Paul Chrétien vs Nicola Lomoono

No 98,168 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur — Bureau, 134 rue Carondelet MARDI le 19 décembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 13 novembre 1911, et signé le 17 novembre 1911 par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rue Quartier, Rempart, St-Claude et Chemin du Bayou, mesurant en mesure américaine 76 pieds 1 pouce de face à la rue Quartier, sur une profondeur de 35 pieds 1 pouce sur le côté nord ouest le plus près de la rue St-Claude, et 39 pieds 4 pouces sur le côté sud est, et 76 pieds 5 pouces sur la ligne du fond. Les améliorations sont désignées par les Nos 1124-1126 et 1132 rue Quartier les mesures sont d'après un certificat de Bourgeroul annexé à un acte du 30 mars 1839, pardevant Théodore Tireaud, ancien notaire en cette ville.

Conditions—Au plus haut enchérisseur pour du comptant, et l'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes d'Etat pour l'année 1911 et payer pour tous certificats nécessaires, 10 pour cent de dépôt chez l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

A. J. Rossi, Roger Meunier, Daniel J. Murphy, avocats.

18 nov—18 19 26—déc 3 10 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN SPLENDIDE GENRE D'AFFAIRES

Ensemble avec les

Bâtisses en bois à deux étages.

Nos 1112-1114-1116 et 1118 rue Camp.

Entre les rues Calliope et Gaiennie.

Connues sous le nom de "Hinderer Iron Works"

Aussi

La maison de résidence en briques à deux étages, No 1127 rue Gaiennie,

Entre les rues Camp et Magazine.

Succession de C. A. Frederick Hinderer. No 95,961—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 12 DECEMBRE 1911.

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 31 octobre 1911, par l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Les Affaires de la Hinderer Iron Works le stock en main à la date de la vente exclusivement des comptes courants et des billets à recevoir ensemble avec la Propriété Foncière qui est décrite ainsi:

Un certain terrain, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Camp, Magazine, Calliope et Gaiennie, désigné par le No 4 sur un plan de D'Hémécourt, voyer, daté du 19 janvier 1867 déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire, une copie certifiée du plan est annexée à un inventaire de la propriété appartenant à la succession de John L. Riddell, faite par ledit Grima, notaire le 24 décembre 1866, ledit terrain mesure, en pied américain, conformément audit plan, 25 pieds 7 pouces de façade rue du Camp sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes entre lignes égales et parallèles, aussi.

Un autre terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les mêmes district et carré désigné par le No 3 sur lesdits plan et copie du terrain, mesurant, mesure américaine, conformément aux dits plan et copie 25 pieds, 7 pouces de face à la rue Camp, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces, 6 lignes, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée de 6 pieds de large, s'ouvrant rue Calliope. Les bâtisses et améliorations sur les susdits terrains sont connus comme les NOs 1112-1114-1116 et 1118 rue Camp.

2. Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations désigné par le No 1127 de la rue Gaiennie, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Camp, Magazine, Gaiennie [anciennement Bartholomew ou Clio] et Calliope [anciennement Duplantier], rues désignées par la lettre A, sur un plan annexé à un acte pardevant E. Bouny, ancien notaire, le 18 juillet 1867, et mesurant 42 pieds, 7 pouces de façade rue Gaiennie sur 153 pieds, 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Vendus sujet à un bail qui s'y rattache, lequel expirant le 30 septembre 1912.

Conditions—1/3 ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et si la propriété n'est pas vendue pour du comptant, la partie à crédit du prix d'achat devra être représentée par une hypothèque et lien de vendeur, billet portant 7 pour cent par an d'intérêt les actes de vente comprenant les clauses de sécurité usuelles relatives à l'assurance, aux honoraires d'avocat contenus dans l'acte de vente en Louisiane; les taxes de l'année 1911 devant être assumées par les acquéreurs; 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Charles A. Schneidau, notaire aux frais des acquéreurs.

Frank N. Butler, avocat.

11 nov—11 12 19 26—déc 3 10 12

I. B. Rennyson.

—o—

VENTE JUDICIAIRE

Au dernier et plus haut enchérisseur.—Un lot de Meubles de ménage comprenant un Piano de première marque, un Ameublement de Salon, un Ameublement de Chambre à Coucher, Ameublement de Salle à Manger, Lieu d'aisance en Porcelaine Machine à Coudre, Ornements et bric-à-brac, "Range" à gaz, Réfrigérateur, etc.

A l'encan, MERCREDI, 29 novembre, à 11 heures précises, à la demeure 8330 rue Apple. Prenez le char de ceinture Tulane ou St-Charles jusqu'à la rue Apple et marchez deux tiers et demi au dessus de l'avenue Carrollton.

Le tout devant être vendu conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Auguste Babin vs son époux. No 98,011 MERCREDI, le 29 novembre 1911.

Conditions—Comptant sur les lieux

I. B. RENNYSON,

18 nov—18 19 26 29 Encanteur

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de David Ewing.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,855—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary A. Jenkins, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—G. G. Kronenberger, avocat.

16 nov—16 20 25

Succession de Michael Gillese.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 96,606—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par J. P. Cordill administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs avocat.

15 nov—15 19 24

Succession de Guy M. Horner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,719—Division E.—Attendu que Cass W Horner a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Guy M Horner, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—P. L. Fourchy, avocat.

17 nov—17 21 26

VENTES A L'ENCAN.

I. B. Rennyson

VENTE JUDICIAIRE.

Attention acheteurs de meubles et contracteurs de bâtisses. A l'encan au plus haut enchérisseur JEUDI le 23 novembre—Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon Fred D. King juge de la Division [illegible] Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A absent en congé [illegible] du 2 octobre 1911 dans l'affaire de Mme Emile Munchow vs son époux, No 97,947, Cour Civile de District, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, JEUDI le 23 novembre 1911 à 11 heures, à la résidence 800 avenue Louisiana et sur le terrain vacant sur l'avenue Louisiana à côté du coin de la rue Annonciation un lot de magnifiques Meubles de maison, Verrerie, Faïence, Piano, Ornements et bric-à-brac Statues en bronze, Ustensiles de cuisine, Pupitre avec couverture roulante, Typewriter, Mulet, wagons, Machine à gasoline, Echelles, Equipement, Buggy, Un lot d'outils de contracteur, Tôle ondulée pour toiture et une grande quantité d'ardoises.

Conditions—Comptant sur les lieux.

I. B. RENNYSON, Encanteur.

Martin H. Manion, avocat pour la demanderesse.

MM. Ansley, Graham & Ansley, avocats pour le défendeur.

12 nov—12 16 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Au plus haut enchérisseur sans limite ou réserve. Le Cottage Double et Bâtisse de Magasin 2727-29-2733 rue Première, encoignure de la rue Clara, l'ilet des rues Magnolia et Philip. Le Cottage comprenant 3 chambres de chaque côté, et la Bâtisse du Magasin comprenant environ 3 chambres, sur deux terrains 61 pieds de face sur 91 pieds 8 pouces de profondeur. A l'Encan JEUDI le 7 décembre 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Conformément à un ordre daté et signé du 24 août 1911, et d'un jugement rendu le 13 octobre 1911 par l'Hon Porter Parker, juge de la Division D. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Kate E. Burke vs Esther et Irma Mouchon No 96,657 du dossier de ladite Cour, je procéderai de vendre la propriété ci-après décrite, à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, 7 décembre 1911.

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Philip, Magnolia et Clara, lesdits lots sont désignés par les Nos un et deux, sur un certificat d'arpentage dressé par W. D. Elam, député voyer de ville en septembre 1910, d'après lequel lesdits lots sont contigus, formant l'encoignure des rues Première et Clara et mesurant comme suit: Le lot No un formant l'encoignure des rues Première et Clara et mesurant trente-et-un pieds de face à la rue Première sur une profondeur de quatre vingt-onze pieds huit pouces entre lignes parallèles; le lot No deux est contigu au lot No un et mesurant trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de quatre-vingt-onze pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a à un an ou un et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et l'acte ou les actes de vente devant contenir la clause de non-aliénation et toutes les autres clauses usuelles de sécurité contenues dans les actes de vente qui doivent être aux frais de l'acquéreur pardevant Edward B. Ellis, notaire, les taxes de 1912 devant être payées par l'acquéreur, et l'acquéreur devant déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication avec I. B. Rennyson, encanteur.

Geo. J. Untereiner, avocat pour la demanderesse.

Martin H. Manion, avocat pour la défenderesse.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

VENTE JUDICIAIRE

Un lot de propriété de choix du Sixième District, absolument sans limite ou réserve. A l'encan JEUDI le 14 décembre 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi. Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon Fred D. King, juge de la Division B, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, daté du 2 octobre 1911, dans l'affaire de Mme Emile Munchow vs son époux, No 97,947 Cour Civile de District, Division A, je procéderai de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 14 décembre 1911, à midi.

1. Un magnifique cottage élevé de terre avec soubassement, 800 avenue Louisiana, encoignure de la rue Annonciation, l'ilet des rues Laurel et Delachaise, comprenant 6 chambres, vestibule, chambre à bain ayant connexion d'eau et d'égout, office dans le soubassement cave gaz et lumière électrique, sur un grand terrain mesurant 32 pieds 3 pouces 4 lignes de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de 128 pieds entre lignes parallèles.

2. Un joli cottage double, 416-18 rue Neuvième, entre les rues St-Thomas et Tchoupitoulas, l'ilet de la rue Harmony, comprenant 4 chambres de chaque côté, retiré de la banquette ayant galerie sur le devant, grand terrain 32 pieds, 6 pouces de face sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3. Un joli cottage simple ayant un grand passage pour voiture, 420 rue Neuvième, entre les rues St-Thomas et Tchoupitoulas, l'ilet de la rue Harmony comprenant 4 chambres, sur un terrain 24 pieds 6 pouces de face sur 115 pieds, entre lignes parallèles.

4. Une maison triple, 822-24-28 rue Toledano, entre Laurel et Annonciation, ilet de l'avenue Louisiana, chaque maison ayant 4 chambres sur deux grands terrains de 60 pieds de face par 160 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

5. Un splendide terrain pour bâtir, avenue Louisiana, à côté du coin de la rue Annonciation, ilet Chippewa et Delachaise, mesurant 30 pieds 10 pouces de face à l'avenue Louisiana sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance en paiements égaux en un et deux ans de la date de l'acte de vente, sur billets de l'acquéreur avec toutes les clauses de sécurité, portant intérêt de 7 0/0 par an. Les taxes de 1911 devant être payées par les propriétaires. Les actes de vente pardevant Edward B. Ellis, notaire, aux frais des acquéreurs et 10 0/0 de dépôt au moment de la vente chez

I. B. RENNYSON,
Encanteur.

Martin H. Manion, avocat pour la demanderesse.

Ansley, Graham & Ansley, avocats pour le défendeur.

12 nov—12 19 26—déc 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Annie La Claverie Holt, No 97,163—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A. A l'Encan, JEUDI le 7 décembre 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne à midi. Cottage double confortable, 734-36 rue Troisième, entre les rues Chippewa et Annonciation, l'ilet quatrième, faisant face à la place Clay, comprenant 5 chambres de chaque côté, ayant chambres finies dans la mansarde, retiré de la banquette, ayant galerie sur le devant, grand terrain 38 pieds, 6 pouces de face sur 94 pieds 3 pouces en profondeur.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la Succession de Mme Annie La Claverie Holt No 97,163, je procéderai de vendre à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI le 7 décembre 1911, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Chippewa et Annonciation, désigné par le No sept sur un plan dressé par J. F. Braun, voyer, le 16me jour de juin 1876, annexé à un acte de vente exécuté pardevant Jas Fahey, ancien notaire en cette ville, le 2me jour d'octobre 1876, et mesurant d'après ledit plan trente huit (38) pieds six (6) pouces de face à la rue Troisième, la même mesure dans le fond, quatre-vingt-quatorze (94) pieds trois (3) pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No six, et quatre-vingt-quatorze (94) pieds un (1) pouce et quatre (4) lignes sur la ligne de côté le divisant du lot No huit.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, à un crédit de un ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant sept (7 0/0) pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurités et stipulations. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère, les taxes de l'année 1911, et l'acte de vente pardevant Wynne G Rogers notaire, et l'acquéreur devant déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication chez

I. B RENNYSON, Encanteur.

MM. Tilche & Rogers, avocats

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

VENTES A L'ENCAN

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1,450, Dossier Probatif, 13me Cour Judiciaire de District, Paroisse de Rapides.

AVENUE GENTILLY

UNE OCCASION RARE

"Lund Tract"

Six (6) Arpents de Face, Sept (7) Arpents de Largeur dans le Fond, Vingt (20) Arpents de Profondeur.

120 Arpents ou à peu près 100 Acres Américains.

La Plus Haute Terre de la Ville, Entourée, et la Meilleure Etendue pour Développement, à Petite Distance de Lignes de Chars.

PAR CHARLES ROTH, Encanteur—Bureau No 604 Place Commerciale — En vertu d'un ordre rendu par W. F. Blackman, juge de la 13me Cour Judiciaire, Paroisse Rapides, 21 octobre 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée Isabella Lund, exécutrice testamentaire, par Charles Roth, encanteur, je procéderai à vendre à l'enchère publique, JEUDI, le 7 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une étendue ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant et étant situé sur le Chemin de Gentilly, en cette ville, mesurant plus ou moins six (6) arpents et quatorze (14) toises de face au Chemin de Gentilly, sur une profondeur de vingt (20) arpents et mesurant dans le fond sept (7) arpents et quinze (15) toises, conformément à un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, décrit ou mentionné en un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, en son notaire en cette ville, le 21 octobre 1854, ensemble avec tous les droits, réclamations, demandes et actions que Jos Tracy peut avoir contre la ville de la Nouvelle Orléans pour appropriation illégale par ladite corporation ou portion de terre de ladite ferme ou étendue de terre pour fouiller un canal à travers et pour dommages à ladite propriété résultant de ladite excavation.

La propriété ci-dessus devra être vendue sujette à la dédication de la ville de la Nouvelle-Orléans d'une certaine étendue faisant face au Chemin Gentilly laquelle étendue est conforme aux lignes posées par l'Ingénieur Civil et est fait dans le but d'élargir le Chemin de Gentilly.

Conditions—Pas moins de vingt-trois mille trois cent trente-trois et 33 1/3.100 ($23 333 33 1/3) dollars comptant, la balance à l'option de l'acquéreur, au comptant, ou en montants égaux à un, deux, trois et quatre ans, avec intérêt payable annuellement à huit (8) pour cent. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1911. Et conformément aux termes d'après l'ordre de cour comme suit:

Pour du comptant, pour pas moins de deux tiers de l'évaluation de ladite propriété étant vingt trois mille, trois cent trente trois et 33 1/3 (10), ($23,333 1/2) dollars, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1911, et pour la balance s'il y en excès de l'enchère devant être payer comptant à l'option de l'acquéreur, ou diviser en quatre paiements égaux en un, deux, trois et quatre ans de la date de la vente portant intérêt au taux de huit (8) pour cent par an, devant être représenté par quatre billets ou bons de montants égaux payables à ordre de l'acquéreur ou des acquéreurs et par eux endossés, lesdits billets ou bonds devant contenir l'honoraire usuel d'avocat de dix (10) pour cent, hypothèque spéciale et privilège de vendeur devant être retenus dans les titres de vente, reconnus par l'acquéreur ou les acquéreurs, pour en plus garantir le paiement complet et final desdits bons ou billets, avec intérêt et frais d'avocats, le titre aussi devant contenir le pacte de non aliens do, l'acte de vente devant être passé pardevant Alexis Brian, notaire, et déposé dix (10) pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Isabella Lund exécutrice testamentaire.

CHARLES ROTH, Encanteur.

National Realty Company Limited

H. C. et J. B. Roberts, Foster, Milling Brian et Saal, avocats

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

Arthur H. Dicks.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE PIERRE A. ST-CYR, Jr.

No 97,443, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Cour Civile de District, Division D.

COTTAGE SIMPLE. Mardi, le 5 Décembre 1911.

A Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, daté du 18 octobre 1911 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et étant dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 1063, borné par les rues Musique, Miro (autrefois Libérale), St-Roch (autrefois Washington) et Grant (autrefois Génie), lequel dit lot est désigné par le No 13 sur un plan par Edgar Pilié, daté du 12 mars 1900, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Miro (autrefois Libéral), sur une profondeur de cent vingt (120) pieds quatre (4) pouces entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par le défunt Pierre A. St-Cyr, Jr. par acte pardevant George W. Dearing, notaire, le 5 novembre 1902, enregistré dans le livre des transferts 188, folio 740.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 2426 rue Miro, contenant 3 chambres plâtrées, toiture en bardeaux, retiré de la banquette, sur le devant barrière en pieux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911, aussi pour l'acte de vente pardevant Rolo A. Tichenor, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

ARTHUR H. DICKS, Encanteur,
Bureau 437 rue Carondelet.

29 oct—29—nov 5 12 19 26—déc 3 5

Jas. A. Brennan et fille

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

2525 RUE BIENVILLE,

ENTRE ROCHEBLAVE ET DORGENOIS.

Mme Magdelina Dietrich vs Mme Margaret Gry et al.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A. No 98,253.

IL sera vendu à l'enchère publique MARDI le 12 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 28 octobre 1911 et signé le 6 novembre 1911 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situés dans le Second District de cette ville, désignés par les numéros six et sept dans le carré No 329, borné par les rues Bienville, Rocheblave, Dorgenois et Conti, commençant à cent cinquante deux pieds neuf pouces du coin des rues Bienville et Rocheblave, et mesurant ensemble cinquante-quatre pieds (54') quatre (4") pouces de façade rue Bienville sur cent cinquante (150) pieds cinq (5") pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le tout conformément à un certificat d'arpentage fait par Hy L. Zander, ingénieur et voyer, daté du 22 décembre 1904, annexé à un acte passé pardevant C. C. Friedrichs, notaire, le 27 mars 1905. Lesdits terrains sont numérotés six et sept et sont composés de parties des premiers terrains six et sept comme il appert sur ledit plan.

Un certain morceau ou parcelle de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient qui s'y trouve et fait partie de la propriété, situé dans le même district et carré comme la propriété ci-dessus décrite, étant les arrières portions des premiers terrains vingt et vingt-et-un dans ledit carré aboutissant aux terrains six et sept ici décrits et s'étendant à la ligne inférieure desdits terrains six et sept et s'étendant à la ligne de division des terrains premier, sept et huit. Ladite portion de terre mesurant, à partir d'un point sur la ligne actuelle du terrain numéro six le plus proche de la rue Rocheblave et s'étendant vers la rue Dorgenois, cinquante-sept (57') pieds, dix (10") pouces et trois lignes (3'") jusqu'à un point sur la ligne divisant les premiers terrains sept et huit par une profondeur de trente-cinq (35') pieds cinq (5") pouces entre lignes parallèles. Ladite portion de terre étant aussi indiquée sur ledit plan ci-dessus mentionné.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple No 2525 rue Bienville, à distance sous un enclos en fer contenant six chambres très bien tapissées, s'ouvrant sur un vaste corridor avec gaz et installations à gaz ayant trois chambres, deux offices, chambre à bain et offices ouvrant sur le corridor et une galerie; la maison est construite de façon à donner accès à chacune des chambres du corridor sans gêner, cours de façade et de côté, aussi des allées pavées, trois citernes.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1911 en sus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication entre les mains de l'encanteur. L'acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

H. D. Danziger, avocat pour la demanderesse.

F. B. Thomas et W. H. Pascoe, avocats pour la défenderesse.

10 nov—10 12 19 26—déc 3 10 12

Jas A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Cottage Double de Valeur, 4860-4862 rue Laurel.

Céleste Remy et al vs le Mineur Morris Martinez.

No 97,835—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 5 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 27 octobre 1911 et signé le 31 octobre 1911 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Sixième District de cette ville, anciennement Faubourg Bouligny, Paroisse de Jefferson, étant une partie du lot désigné par le lot No 2, sur un plan dressé par C. F. Zimple, député voyer le 19 mars 1834, et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville. Ladite portion de terre formant partie du lot No 2, et No 7 devant être pris sur le côté du lot No 3, mesurant en mesure américaine trente (30) pieds de face à la rue Laurel sur cent (100) pieds de profondeur, borné par le No 2 et de l'autre côté par l'autre portion du lot No 2 dans l'ilet Annonciation, Lyon, Upperline et Laurel.

Les améliorations comprennent le cottage double désigné par les Nos 4860-4862 rue Laurel contenant 4 chambres de chaque côté retiré de la banquette, allée, grande cour, maintenant occupé comme résidence simple, sera vendu pour régler l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur payant les taxes de ville et d'Etat pour les années 1910 et 1911, et tous certificats nécessaires dans l'affaire, 10 0/0 de dépôt au moment de la vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant A. J. Peters, notaire.

E. W. Kischow, avocat.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 5

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Joseph D. Warburg.

No 96,792 — Cour Civile de District, Division C.

Propriété de Choix pour Résidence.

COTTAGE DOUBLE

4700 et 4701 avenue S. Carrollton,

Encoignure Cleveland.

UNE RESIDENCE SIMPLE A 2 ETAGES,

4003 Avenue Cleveland

A l'Encan, MERCREDI, 13 DECEMBRE 1911, à MIDI.

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES DE FREED, 914 Rue Gravier.

PAR FREED & CO.—A. A. Freed, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé du 5me jour de mai 1911, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Premier District de cette ville, désignée par le No 18 dans l'ilet No 756, borné par les avenues Carrollton et Cleveland, les rues Pierce et Canal, sur un devis dressé par W. D. Elam, député voyer de ville, daté du 8 juin 1909, et annexé à un acte d'achat de vendeur ci après mentionné, d'après lequel devis ledit lot mesurant 35 pieds, pas de pouces et 3 lignes de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur et façade à l'avenue Cleveland de 141 pieds 10 pouces et 7 lignes une première profondeur sur la ligne de côté vers la rue du Canal de 122 pieds 10 pouces, de là s'élargissant vers la rue du Canal de 32 pieds, de là une deuxième profondeur de 15 pieds 5 pouces et 5 lignes à la ligne du fond, lequel ayant une largeur de 65 pieds.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, ladite portion du crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, portant 8 pour cent d'intérêt et garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non alienando, et toutes les clauses usuelles de sécurité. 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police délivrée au porteur du billet hypothécaire et l'acquéreur devant payer au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes exigibles sur la propriété en 1911, et de payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

FREED & CO.,
Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 914 rue Gravier.

12 nov—12 19 26—déc 3 10 13

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan Encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet—MERCREDI le 6 décembre 1911, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 30 octobre 1911, de l'Hon. Geo H Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la Succession de Mme Elizabeth Cousley, No 97,895 la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain lot ou portion de terre situé à ce endroit, tant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, White, Thalie et Franklin, connu et désigné à la lettre A sur un devis de Geo H. Grandjean voyer, annexé à un acte de vente de Mme Elisabeth Cousley et al à Christopher McCarthy passé pardevant moi, le notaire soussigné, dans et pour la paroisse d'Orléans, daté du 3 juin 1893. Ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Melpomène et White et mesurant d'après ledit devis trente sept pieds deux pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante sept pieds onze pouces et six lignes. Ledit lot ou portion de terre formé et pris de la partie de façade des lots originaux désignés par les Nos un et deux ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James J. Woulfe, notaire.

McCloskey & Benedict, avocats.

4 nov—4 12 19 26—déc 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Une jolie résidence simple en bois

A DEUX ETAGES

Avec Mansard

No 826 RUE CHEROKEE.

Succession de John O. Wickliffe.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 98,431.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 7 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 2 novembre 1911 de l'Hon Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans la succession ci dessus, la propriété ci-après décrite à savoir—

Magnifique Résidence simple en bois à un étage et mansarde, No 826 rue Cherokee contenant vestibule, cinq chambres et chambre à bain, sur un certain morceau ou portion de terre situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 99 borné par les rues Cherokee, Hillary, Maple et Burthe, ladite portion de terre commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Cherokee et Burthe, et mesurant 60 pieds de face à la rue Cherokee sur 62 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles et est composé de la moitié du fond des lots Nos 19 et 20 comme il est démontré sur un plan dudit ilet par Jacob Rothaas voyer, le 16 décembre 1835 aussi sur un devis de L. H. Pilié voyer, annexé à un acte de vente pardevant P. E. Théard le 26 octobre 1835, acquis par J. C. Wickliffe de la Crescent City Building & Homestead Association d'après un acte passé pardevant C. C. Friedrichs, notaire, le 17me jour de mars 1908. Enregistrée en le Bureau des Transferts en le livre 215, folio 572. Près de l'avenue St-Charles dans un bon voisinage, où les propriétés s'améliorent rapidement et convenable pour occupation ou placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an à l'option de l'acquéreur et la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur du billet. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère les taxes pour l'année 1911.

Dix pour cent comptant sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs avocat.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété qui s'améliore.

Troisième Ward.

Encoignure des rues Banks et Dorgenois.

Succession de Mlle Margaret Quinn

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.—No 97,356.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 7 décembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 2 novembre 1911, par l'Hon. Fred D. King juge de la susdite Cour Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Banks, Dorgenois, Rocheblave et Palmyra, désigné comme lot No 18 de l'ilet No 575, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer, le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, par un acte daté du 10 octobre 1853 et par le même numéro sur une copie ou plan dressé par Arthur De Armas, voyer, le 7 mars 1871, et annexé à un acte passé dans le bureau dudit P. C. Cuvellier, notaire, le 26 mars 1871; ledit lot formant l'encoignure des rues Banks et Dorgenois et mesurant vingt quatre pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Banks sur cent huit pieds de profondeur et façade à la rue Dorgenois.

Etant la même propriété qui a été acquise par ladite défunte par acte de partage entre elle et ses co-héritiers d'après un acte pardevant George W. Flynn, notaire, en date du 10 mars 1903, enregistré dans le Bureau des Transferts 191, folio 218, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une bâtisse simple en bois à un étage, No 342 rue Dorgenois, coin Banks, et le cottage simple en bois à un étage No 330 rue Dorgenois.

La rue Banks est pavée, près des lignes de cars et dans une section qui s'améliore.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume de sécurité. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, avocats.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une buvette et épicerie.

Cash Register, Coffre-fort en fer. Licences d'Etat et de ville et buvette.

Succession de Louis D. LeBlanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 98,041—En vertu d'un ordre de vente daté du 14 novembre 1911, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 27 novembre 1911 à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans mon entrepôt No 2105 rue Decatur, entre les rues Champs-Elysées et Français.

Le contenu, installations et fonds de commerce, etc., d'une épicerie et buvette d'après l'inventaire enregistré.

1 Cash Register et 1 Coffre-fort en Fer.

Licences d'Etat et de ville de 1911 pour buvette liqueurs de Malte.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John J. McCloskey, avocat pour l'administratrice.

15 nov—15 22 27